



**CR Réunion CDTT08 du 17/12/2024 à VIVIER AU COURT**

**Présents :** Jordan GUILLAUME – Sandra DENOUILLE – Pascal HENON – Sylvain MOLLE – Nicolas PINAS – Jacky MORANT – Eric GAUDION - Laetitia GAUDION – Benjamin DENOUILLE – Axel DUMAY

**Excusés :** Patrick SOILOT – Thierry LECLERC – Armand PETIT – Bastien GREVIN

• **Bilan début de saison commission sportive :**

- Critérium Fédéral : beaucoup plus d'inscriptions cette saison, création d'une division D5 en séniors
- Championnat Jeunes : 85 jeunes, s'est bien déroulé, beaucoup de parents étaient présents, géré par Jordan, Armand et Bastien, il reste à envoyer les résultats.
- Vétéran : record d'inscrits, 107 au premier tour, 93 présents, 8 inscriptions supplémentaires au tour 2, ce qui fait 115 inscrits cette saison, 95 présents au tour 2
- Championnat par équipes : 85 équipes, 2 montées en GE5
- Coupe des Ardennes : 52 équipes au total, progression de 50% par rapport à l'année dernière, seulement 7 équipes en coupe Becker.

• **Bilan Financier :**

- -6511 € actuellement par rapport aux -12000 € du début de saison.
- Recettes 5000 € championnat et 3200 € vétéran
- Dépenses : 1000 € d'aide financière, 1370 € de récompenses à l'AG, 461 € de frais de réception, 438 € de frais de déplacement, 205 € d'honoraire.

• **Organisation compétitions à venir**

- Critérium Fédéral : 3e et 4<sup>e</sup> tour : Nicolas et Pascal
- Finales classement et catégories : Nicolas et Pascal
- Championnat Jeunes : Armand, Bastien et Pascal

• **Préparation Inter Comités**

- Faire la sélection d'une équipe et prévoir 2 rassemblements de préparation.
- Bastien et Armand préparent une équipe avec l'aide de Guillaume.
- Ne pas reprendre les mêmes critères de sélection que lors de l'ancienne olympiade.
- Voir pour proposer deux stages, un avec CMATT et un avec Guillaume.

- **Demande de subvention du club de Montcy, pour Lyson PONCIN**

Lyson faisant partie des meilleures françaises de sa catégorie, le comité propose :

- une aide exceptionnelle de 300 EUROS
- une aide pour un stage à hauteur de 33 % de la somme dans la limite de 150 euros
- une aide pour 2 compétitions à hauteur de 25% de la somme dans la limite de 150 euros par épreuve soit 300 euros au global.

Cette proposition est validée à la majorité des voix, moins 2 abstentions.

- **Questions diverses**

Nouvelle version de GIRPE

Formation de SPID D V2

Formation de AR / JA dans la Marne

Questionnaire recensement arbitres